



Coordination
pour la défense du
Marais Poitevin

BILAN D'ACTIVITES 2023-2024

Il est difficile de rendre compte de la totalité des activités menées au sein de la Coordination : la diversité des thèmes, la diversité géographique, la diversité des acteurs sont telles que ce bilan ne peut être que partiel. Il s'attache cependant à mettre en évidence l'essentiel.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET RENCONTRES MENSUELLES

CONSEILS D'ADMINISTRATION

En 2023, la Coordination a tenu 2 Conseils :

- 15 mai 2023
- 6 octobre 2023

RENCONTRES MENSUELLES, C'EST QUOI ?

La Coordination se réunit le 1^{er} vendredi de chaque mois. **Les rencontres sont des temps d'échanges pour partager les infos sur les dossiers passés, en cours ou à venir.** Le groupe, également appelé « Bureau élargi » est composé des membres du Bureau, des représentants des associations-membres, des représentants de la Coordination présents dans les instances/commissions et de quelques structures partenaires et acteurs du territoire (RNN, etc.). Un CR est envoyé aux membres du groupe via la liste de diffusion Bureau_CDMP.

RENCONTRES MENSUELLES

9 rencontres en 2023

Depuis décembre 2021, les rencontres ont lieu en présentiel et en visioconférence.

- En présentiel, salle Arentèle. Celle-ci a été mise à disposition par la Mairie de Benet.
- En visioconférence avec Jitsi meet et depuis 2023, avec visiocal.com pour éviter de créer des comptes. Nous avons acheté un écran 32' et le matériel de visioconférence Logitech avec enceinte intégré en 2022.

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

RENCONTRES, PRESSE

- Février 2022 : 1 RDV Préfète coordinatrice de région et 1 RDV avec Conf85
- Mai 2022 : un RDV avec Frédérique Lapuyade, nouveau directeur IBSN et un RDV avec Emmanuelle Dubée, nouvelle Préfète des Deux-Sèvres.

CONFERENCES

- Janvier 2022 : Gestion de l'eau et gouvernance dans le Marais par François-Marie à St Hilaire La Palud.
- 14 octobre 2022 : Le Marais Poitevin, un imaginaire à revisiter ? par Yves Le Quellec à St Denis du Payré. Cycle de conférence.

INSTANCES ET COMMISSIONS

La Coordination participe à plusieurs instances de concertation et commissions. La liste est disponible sur le site web : <https://marais-poitevin.org/instances-de-concertation>. Elle participe régulièrement aux CA de l'EPMP. La Coordination est membre de 2 des 3 Commissions Locales de l'Eau (CLE) du bassin versant du Marais Poitevin ('Sèvre Niortaise -Marais Poitevin' et 'Lay'). FNE-85 est membre de la 3^{ème} ('Vendée'), ce qui permet à la Coordination d'apprécier la cohérence et la coordination de ces 3 SAGE (Schéma d'Aménagement de de Gestion de l'Eau). La Coordination participe aux comités de gestion des RNN Baie de l'Aiguillon, Belle Henriette, St Denis du Payré et La Vacherie. Elle coordonne les représentations associatives au Conseil Syndical du PNR Marais Poitevin et dans ses commissions. Depuis novembre 2018, elle participe aux réunions techniques de concertation présidées par la Préfecture des Deux-Sèvres et ayant abouti au Protocole d'accord sur les réserves de substitution. Elle participe à sa Commissions d'Evaluation et de Surveillance (CES).

En 2022, un nouveau thème a été ajouté aux rencontres mensuelles 'le temps des instances' afin de partager infos et calendrier(s).

En 2023, notre agrément pour siéger dans les instances a été renouvelé pour 5 ans. L'arrêté a été délivré par la Préfecture des Deux-Sèvres en novembre 2023.

L'UNIVERSITE MARAICHINE 2023

UNIVERSITE MARAICHINE ?

Suite au travail initié lors des 25 ans, l'idée d'un évènement didactique, convivial, annuel, gratuit et ouvert à tous a émergé. Dans la lignée des universités populaires, l'association a décidé de tester le concept d'Université maraîchine, pour partager nos connaissances et en apprendre plus sur l'histoire et les enjeux sociaux, écologiques et économiques de ce territoire. La 1^{ère} édition a eu lieu à Benet en 2019. Depuis la Coordination renouvelle l'expérience chaque année, avec un nouveau thème, sur un nouveau site, et en s'appuyant sur une association membre ou une structure locale.

Il n'y a pas eu d'Université maraîchine en 2023

• Une sortie sur le terrain a été organisée par Estelle Rodon et Alexis Pernet avec Gilles Daverdon.

Retrouvez les évènements passés sur le site web dans la rubrique Université Maraîchine : <https://marais-poitevin.org>

GESTION DE L'EAU

Dans la continuité des années précédentes, la Coordination s'implique directement dans la gestion de l'eau à plusieurs niveaux, en soutien des actions des associations-membres sur ce thème.

- À l'échelle du Bassin Loire-Bretagne
- À l'échelle du Bassin versant du Marais Poitevin
- À l'échelle du périmètre du Marais Poitevin

SECHERESSE

La Coordination participe au Comité ressource en eau (CRE) en Deux-Sèvres et en Vendée pour porter la défense des milieux aquatiques et du bon fonctionnement du Marais et de son grand bassin versant.

Chaque année, l'association rédige une déposition dans le cadre de la consultation publique du projet d'arrêté-cadre sécheresse interdépartemental. Au-delà de la défense de la remontée des seuils de niveaux de nappe ou de débit de rivière, la Coordination s'efforce d'intervenir sur les modalités de la mise en œuvre de l'arrêté.

PTGE BASSIN DU CURE

Dossier suivi par Gilles Daverdon depuis mars 2022. Présentation générale sur syrima.fr. Lisode, société coopérative spécialisée dans l'ingénierie de la concertation a accompagné les 1^{ers} groupes de travail. Animation des ateliers par Gauthier Urano (chambre d'agriculture de la Charente-Maritime – CA 17) jusqu'en juillet 2023. Romain Poirier, animateur Projet de territoire (CA 17), remplace M. Urano depuis septembre 2023.

PTGE AUTISE

Dossier suivi par Francois-Marie Pellerin et Yves le Quellec. Après avoir démarrée en 2023, la fin de l'étude est prévue en 2025.

PROJET DE RESERVES DE SUBSTITUTION ET PROTOCOLE

PROTOCOLE D'ACCORD POUR UNE AGRICULTURE DURABLE – BASSIN SEVRE NIORTAISE-MIGNON

Les instances de suivi ont commencé mais en 2022, certaines associations signataires ont quitté les instances car les avancées et engagements des agriculteurs n'étaient pas assez importants. Conformément à la délibération du 23 novembre 2018, et malgré les attaques personnelles répétées contre les membres du bureau, dans les médias et les réseaux sociaux, la Coordination continue d'accompagner le processus de mise en place.

En 2023, plusieurs événements marquants : la manifestation de Ste Soline, le [rapport du Sénat](#) adopté en juillet 2023, [la motion du comité de bassin Loire-Bretagne](#) et les rencontres avec les acteurs. Le 12 décembre, la coordination a publié un [communiqué de presse](#) dans lequel elle renouvelle son soutien au processus.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN (EPMP)

SUIVI DES COURS D'EAU : CONVENTION 2023-2025

Une 1^e convention 2021-2022 a été signée en septembre 2021 avec EPMP pour assurer le suivi des sources périphériques du Marais Poitevin pour les secteurs Autise, rive gauche de la Vendée et Mignon-Courance. Les autres secteurs sont suivis par la LPO et la LPO-Vendée. Gilles Daverdon et François-Marie Pellerin assurent les relevés. Le suivi comptable est assuré dans Chorus Pro par Estelle Rodon, trésorière. La nouvelle convention 2023-2025 a été signée le 2 janvier 2023.

DRAINAGES ILLICITES CHAILLE/MOREILLES

OFB a été saisi en octobre 2021. FNE Pays de Loire, FNE Vendée et Coordination se sont constitué partie civile en 2022. Dossier suivi par Benjamin Hogommat (FNE Pays de Loire) et Yves Le Quellec, Vice-Président. Les associations ont accepté une conciliation en février 2023 (versement de 500€ à chaque association). Condamnation par le Tribunal correctionnel de La Roche/Yon le 14 novembre 2023. Suite à la condamnation, chaque association a reçu 1000€ en février 2024.

PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN (PNR)

COMITE SYNDICAL ET COMMISSIONS

Fin 2022, Pascal Duforestel, nouveau directeur du PNR a proposé un nouveau format concernant la composition du comité syndical. Celui-ci a été élargi aux APNE avec voix consultative. La Coordination a organisé et animé 2 visioconférences en 2022 pour définir les représentants au Comité syndical et dans les 7

commissions existantes : Les noms des représentants APNE (titulaires et suppléants) ont été transmis au PNR puis validés lors du Comité syndical du 7 octobre 2022.

En 2023, plusieurs commissions ont eu lieu. Les représentants des APNE ont participé. Le site web de la Coordination permet de partager les documents et CR entre les APNE avec un accès membre.

RAMSAR

Dossier suivi par Yves Le Quellec. Yves participe au séminaire annuel. En 2022, c'était à Quimper (29). [Zones-humides.org](https://zones-humides.org). Le PNR a déposé sa candidature en avril 2021. La Coordination a exprimé sa position au PNR concernant le périmètre. Position partagée par plusieurs APNE. 1^{er} décembre 2023, le PNR a obtenu [le label RAMSAR](#).